



COMPTE RENDU DE VISITE D'UNE
UNITE DE METHANISATION

Journée du 13 février 2024



SAS AGRO ENERGIE DU PERTUIS

22 associés agriculteurs – 12 exploitations agricoles qui détiennent 100% du capital

Président **Mathieu NORMAND**

4 directeurs :

Julien DESCHANEL, en charge de la gestion des ressources humaines, alimentation des digesteurs

Nicolas DOUHAIN, en charge la gestion de la logistique et de la maintenance des installations

Xavier LAUT, en charge la gestion des entrées des matières et de la logistique des épandages

Sébastien RAILLARD, en charge de la gestion administrative et de la trésorerie de la société

sasaedp@orange.fr

SITE	Unité de méthanisation agricole en injection de biométhane 150 Nm3 en enregistrement ICPE.
ADRESSE	Coordonnées GPS : 47.589654, 6.024677 Lieu-dit Champs de la Fouchère 70000 RAZE
OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer la valorisation des effluents d'élevage, en termes de stockage mais également de valorisation agronomique. 2. Soulager les structures agricoles en délégrant la gestion des effluents, du curage à l'épandage. 3. Diversification de nos sources de revenus
HISTORIQUE	<p>2012 : 12 exploitations agricoles ayant l'habitude de travailler ensemble en CUMA, se sont interrogées sur la pertinence de créer une unité de méthanisation.</p> <p>2015 : Une association a été créée, Biomethane Vesoul Ouest (BVO) qui avait pour vocation de structurer le groupe et d'étudier les possibilités de valorisation du gaz. Une étude de faisabilité a permis de mettre en avant la pertinence de l'injection sur Vesoul.</p> <p>2016 : Les associés se rapprochent de l'entreprise OPALE, assistant à maîtrise d'ouvrage pour développer et construire l'unité de méthanisation.</p> <p>2017 : Création de la SAS Agro Energie du Pertuis</p> <p>2018 : Obtention du permis de construire et de l'arrêté ICPE Enregistrement</p> <p>Mai 2019 : Début de la construction</p> <p>8 octobre 2020 : Injection 150 Nm3</p> <p>Début 2024 : Mise en place d'un moteur de cogénération de 160 kWe destiné à l'autoconsommation ainsi qu'une installation photovoltaïque en revente.</p>

GISEMENTS	35 800 Tonnes de Matières Brutes / an <ul style="list-style-type: none"> • 26 800 T d'effluents d'élevage • 6 000 T d'intrants de l'industrie agroalimentaire et déchets de céréales • 3 000 T d'ensilage cultures principales, CIVE et refus
PROCESS <i>Infiniment mélangé</i>	Deux incorporeurs puis broyage de la matière à l'aide de deux Premix pour l'incorporation des solides. 2 préfosse (200 m3 x 2) et 1 citerne aérienne (50m3) pour les liquides. 2 digesteurs de 2200 m3 x 2 1 post digesteur de 2000 m3 Séparation de phases avec stockage du digestat solide sous bâtiment. Digestat liquide stocké dans deux fosses équipées de couvertures « pluie »(2 x 5300 m3).
Bureau d'études, AMO, constructeur, épuration	OPALE, NOVATECH & PRODEVAL
ENERGIE <i>Injection</i>	Puissance de 150 Nm3, injection dans le réseau GRDF raccordé sur le réseau de Vesoul.
DIGESTAT	29 000 m3 de digestat Plan d'épandage : 1 800 ha
MAIN D'ŒUVRE	2 ETP + associés sur la gestion
ECONOMIQUE	INVESTISSEMENT : 6.1 M€ soit 41 000 €/ Nm3 installé Subventions : 1.4 M€ ADEME, FEDER

